



AGENDA 21 ET PLAN CLIMAT

2012
2021





Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ? Le Plan Climat Lorient Agglomération, un territoire pionnier

Mission 1 : Agir pour le développement économique solidaire et pour l'emploi

1. Soutenir le développement de la pêche et des activités navales et maritimes
2. Favoriser l'innovation et les filières énergies renouvelables et éco-matériaux
3. Défendre la solidarité dans l'économie et entre les populations
4. Faciliter l'accès à l'information et la culture pour tous

Mission 2 : Conforter l'attractivité touristique et le pôle d'excellence nautique

5. Développer l'offre touristique valorisant le territoire
6. Améliorer l'accueil et l'accessibilité

Mission 3 : Garantir un aménagement équilibré et durable du territoire communautaire

7. Maîtriser l'étalement urbain pour un aménagement durable
8. Viser l'habitat durable pour tous
9. Anticiper les besoins d'aménagement pour les filières stratégiques

p. 6 **Mission 4 :**

Favoriser les déplacements et les mobilités durables

10. Proposer des transports collectifs efficaces et favoriser l'intermodalité
11. Aller vers des déplacements plus propres
12. Assurer le droit à la mobilité pour tous
13. Sensibiliser le public et changer nos habitudes

p. 12 **Mission 5 :**

Préserver en environnement et un cadre de vie de qualité

14. Assurer la gestion de l'eau potable et la gestion intégrée de l'eau
15. Soutenir l'agriculture durable en lien avec le programme européen LEADER
16. Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité
17. Prévenir les risques et anticiper les changements climatiques
18. Réduire et valoriser la production de déchets
19. Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires

p. 14 **Mission 6 :**

Mobiliser les ressources de Lorient Agglomération au service des politiques publiques

20. Montrer l'exemple dans le fonctionnement de Lorient Agglomération
21. Travailler en réseau avec les acteurs du territoire pour sensibiliser le grand public

p. 28

p. 30

p. 30

p. 32

p. 32

p. 34

p. 36

p. 36

p. 38

p. 38

p. 40

p. 40

p. 42

p. 44

p. 44



Outil d'anticipation, de cadrage autant que d'évaluation, l'Agenda 21 que nous avons élaboré est le fruit d'un diagnostic partagé, d'échange avec la population. C'est aussi, une nécessité et une réponse à des enjeux majeurs.

Notre agglomération conduit depuis de nombreuses années une politique de développement durable et solidaire et est même exemplaire en matière de traitement des déchets, ou encore pour la prise en compte des économies d'énergie pour ses bâtiments.

C'est tout ce travail qui a servi de base à l'élaboration de cet Agenda 21. Travail que nous allons poursuivre afin de préserver notre environnement et notre qualité de vie tout en conservant une dynamique de développement génératrice, d'emplois, de services, de loisirs, de bien être.

A une période de tensions économiques, ce sont nos initiatives locales qui doivent nous garantir un équilibre entre l'environnemental, l'économique et le social, avec une indispensable prise en compte de l'humain. Placer l'homme au cœur de nos politiques nous oblige à penser à l'avenir et écarte une vision à court terme souvent désastreuse.

Les actions proposées dans cet Agenda 21 ancrent résolument notre politique dans le travail partenarial, véritable richesse de notre territoire. Car c'est ensemble que nous progresserons : il est essentiel de se construire « avec » et pas « au détriment de ». Je suis convaincu que ces actions seront une véritable valeur ajoutée pour notre territoire, confirmant ainsi son ancrage solidaire et durable, et sa richesse d'individus et de projets engagés.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Norbert Métairie
Président de Lorient Agglomération
Maire de Lorient

Durant l'élaboration de l'Agenda 21 de Lorient Agglomération, le monde n'est pas resté immobile : l'année 2010 a vu une augmentation de 6% d'émission de gaz à effet de serre, sachant qu'entre 1990 et 2000 elle gagnait 1% par an et 3% entre 2000 et 2010. La communauté internationale peine depuis 20 ans à prendre des mesures efficaces. La première phase du processus de Kyoto s'achève ainsi fin 2012 sans avoir atteint ses objectifs. Pourtant, un grand pays industrialisé comme le Japon a su diminuer sa consommation d'énergie de 15% suite à l'arrêt de 43 de ses 54 réacteurs nucléaires après la catastrophe de Fukushima.

Beaucoup de clés sont entre les mains des collectivités locales pour modifier les comportements : l'Agenda 21 traduit concrètement cet impératif, en fixant des objectifs et en évaluant régulièrement les résultats obtenus par un programme d'actions partagées. Des décisions individuelles comme choisir de laisser sa voiture au garage ou changer les ouvertures de sa maison ne pourront se multiplier que par un accompagnement des politiques publiques en matière de transport et de logement.

L'Agenda 21 de Lorient Agglomération s'inscrit d'abord dans le cadre des compétences de l'agglomération dont beaucoup sont majeures sur le développement durable. Mais agir localement implique de penser globalement, c'est pourquoi notre vision s'est élargie vers des compétences départementales, régionales, nationales et mêmes européennes. Le rôle des communes reste évidemment central car elles sont l'échelon de décision et d'information le plus proche du citoyen.

Cet Agenda 21 est le fruit d'un travail collectif où se sont retrouvés élus, services, monde économique, associations et institutions. Qu'ils soient remerciés de leurs contributions. Souhaitons que chacun s'y retrouve et contribue maintenant à tisser les solidarités nécessaires au « mieux vivre ensemble » sur notre territoire.

Eric Régénermel
Vice-président de Lorient Agglomération en charge de l'Agenda 21
Maire de Groix

● Qu'est -ce qu'un Agenda 21 ?

L'Agenda 21 est né lors du sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992. Lors de cette conférence, 177 chefs d'Etat ont adopté un texte fondateur de 27 principes, intitulé « Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement » qui précise la notion de développement durable : « **Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable.**

Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. [...] Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément. »

La mise en œuvre de ces principes est traduite dans un « Agenda 21 », c'est-à-dire un plan d'actions pour le XXI^e siècle au service d'un modèle de développement dit durable, fondé sur trois piliers : le progrès économique, la cohésion sociale et la préservation des ressources naturelles.



En France, les Agendas 21 sont soumis à un cadre de référence qui fixe cinq finalités essentielles : la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ; la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ; l'épanouissement de tous les êtres humains ; la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ; des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ces cinq finalités sont prises en compte à chaque niveau de compétence et de responsabilité. Ainsi, la Région Bretagne s'est dotée d'un Agenda 21 en 2008, le département du Morbihan a adopté le sien fin 2010. Lorient Agglomération prend des engagements en 2012 et articulera son programme d'actions avec les Agendas 21 des communes de l'agglomération.

● Qu'est -ce qu'un Agenda 21 ?

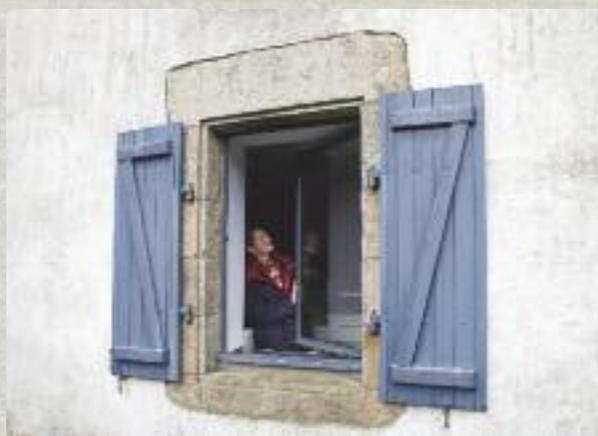
Transcrit à l'échelle communautaire, l'Agenda 21 fixe un programme pour une dizaine d'années. Il est porté par la collectivité et mené en concertation avec tous ses acteurs : élus et personnels, habitants, associations, entreprises, structures déconcentrées de l'Etat, réseaux de

l'éducation et de la recherche... Il intègre un volet « Plan Climat », qui illustre la volonté de Lorient Agglomération d'intégrer les enjeux liés aux dérèglements climatiques à chaque politique sectorielle, en proposant des actions concrètes.



● Le Plan Climat

Le réchauffement climatique, l'épuisement des énergies fossiles et des ressources naturelles nous imposent de repenser notre mode de vie et de consommation. Avec le protocole de Kyoto en 1997, la prise de conscience mondiale des risques environnementaux a conduit à la mise en place d'objectifs chiffrés dits « facteur 4 » : diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. En 2008, l'Union européenne adoptait le Plan Climat Energie qui vise un objectif dit des « 3x20 » : à l'horizon 2020, les pays membres s'engagent à réduire de 20% leurs émissions de gaz à effet de serre, à améliorer de 20% leur efficacité énergétique et à produire 20% d'énergies renouvelables pour se placer dans la trajectoire du facteur 4.



En France, ce sont les lois Grenelle 1 et 2 qui reprennent ces objectifs.

Au niveau local, le Plan Climat territorial mis en place par Lorient Agglomération s'articule autour de deux volets : un volet « atténuation » visant la réduction de 20% des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, et un volet « adaptation » portant sur la vulnérabilité du territoire face aux évolutions climatiques à venir.

Le bilan énergie/climat du territoire révèle que 86% des consommations d'énergies et 90% des émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique sont dues aux secteurs du bâtiment et des transports. Le Programme local de l'habitat

et le plan de déplacements urbains constituent les leviers opérationnels de la collectivité pour intervenir en priorité sur ces secteurs.

● Le Plan Climat

L'effort est à répartir principalement entre les transports (pour 45%), l'habitat (pour 33%), le tertiaire (pour 17%) et l'industrie (pour 5%).

Ainsi, concernant les transports, alors que deux déplacements sur trois se font actuellement en voiture, Lorient Agglomération s'est fixé de réduire cette part à un déplacement sur deux. Pour les bâtiments (habitat et tertiaire), l'objectif est de diviser par deux leurs émissions. Les moyens d'y aboutir reposent notamment sur une meilleure isolation, sur des modes de chauffage et des équipements électriques plus performants et sur le développement des énergies renouvelables (bois, solaire...).

Pour plus d'efficacité, la démarche Plan Climat de Lorient Agglomération est menée de front avec celle de l'Agenda 21, selon le même dispositif de concertation et d'association de tous les acteurs du territoire. Le programme d'actions du Plan Climat est intégré dans l'Agenda 21 de l'agglomération.



● Lorient Agglomération : un territoire pionnier

Dès sa création en 2000, l'agglomération s'est souciée des problématiques liées au développement durable. Avec la signature et la mise en œuvre de la Charte pour l'environnement de 2002 à 2007, Lorient Agglomération a mobilisé 27 partenaires sur des actions de protection des ressources naturelles, de qualité de l'eau, de pratiques non polluantes et d'amélioration du cadre de vie. Un engagement qui fut d'ailleurs récompensé plusieurs fois, dont en 2007 avec la reconnaissance nationale « **Agenda 21 local** ».

Prolongement logique de cette mobilisation, la mise en place de l'Agenda 21 et du Plan Climat du territoire est initiée dès 2007.

En octobre 2008, le « groupe projet Agenda 21 » est constitué pour piloter la démarche. Il rassemble des élus de Lorient Agglomération, l'Etat, l'Education Nationale,



les Chambres Consulaires, le Comité Départemental des Pêches, le Conseil de Développement du Pays de Lorient et le Collectif Associatif pour le Développement Durable du Pays de Lorient.

Après une période de concertation et de construction de deux ans avec tous les acteurs du territoire et avec la population, l'Agenda 21 entre dans sa phase opérationnelle. Les secteurs d'intervention prioritaires restent le bâtiment et

les transports, mais tous les aspects du développement du territoire et du bien-être de ses populations sont pris en compte.

Au final, 21 chantiers sont identifiés et mis en œuvre à travers 50 actions concrètes. L'ensemble de ces chantiers est ici présenté selon six missions qui sont celles de Lorient Agglomération et qui couvrent l'ensemble des compétences de l'institution.

● L'Agenda 21 de Lorient Agglomération



L'Agenda 21 de Lorient Agglomération regroupe 21 chantiers et 50 actions qui s'articulent autour des 6 missions de l'agglomération :

1. Agir pour un développement économique solidaire et pour l'emploi
2. Conforter l'attractivité touristique et le pôle d'excellence nautique
3. Garantir un aménagement équilibré et durable du territoire communautaire
4. Favoriser les déplacements et les mobilités durables
5. Préserver en environnement et un cadre de vie de qualité
6. Mobiliser les ressources de Lorient Agglomération au service des politiques publiques



Mission 1 • Agir pour un développement économique solidaire et pour l'emploi

Une attractivité économique affirmée est un enjeu majeur pour le territoire. Lorient Agglomération souhaite placer cette attractivité au service des individus et des acteurs locaux afin d'assurer l'égalité de tous devant l'emploi et de favoriser un développement économique durable et solidaire.

Cette mission s'appuie sur la mobilisation des nombreuses compétences locales, tant techniques que scientifiques. Il s'agit de consolider les filières porteuses (navale, plaisance), d'accompagner les filières en mutation (pêche) mais aussi de développer de nouvelles filières (innovation, écoconstruction, énergies renouvelables). Concernant les énergies renouvelables, Lorient Agglomération s'engage à améliorer sensiblement sa production. En 2010, le territoire comptabilise 112 000MWh produites, dont 80% par le bois de bûche, soit 2,5% seulement de la consommation d'énergie.

Par exemple, la progression visée de la production d'électricité passera par le projet d'éolien flottant, l'installation de photovoltaïque (70 000m² de panneaux) et la méthanisation de déchets organiques.

Tous les acteurs socio-économiques travaillent ensemble sur ces problématiques, comme lors des Assises du développement du territoire, organisées en juin 2011 par Lorient Agglomération, et qui ont réuni 400 personnes.

Enfin, ces grands objectifs s'accompagnent d'une réflexion globale sur l'accès facilité à l'emploi et à la formation pour tous, qui reste une grande priorité.

Chiffres clés :

Emploi :

- 68,3% de la population est active
- 83 557 emplois sur le Pays de Lorient
- Economie sociale et solidaire : 7 000 emplois
- Agriculture et agroalimentaire : 3 500 emplois
- Pôle construction navale et nautisme : 4 000 emplois

Activités portuaires :

- Port de pêche de Keroman : 2^{ème} port de pêche de France en tonnage, 270 entreprises, 25 ateliers de marée, 3 000 emplois directs
- Port de commerce : 1^{er} port en Bretagne, 30% du trafic maritime breton, 1 400 emplois sur la zone

Formation :

- 10 000 étudiants dans le supérieur
- 6 200 adultes en formation continue
- 51,7% des jeunes de 18 à 24 ans sont encore en études

1. Soutenir le développement de la pêche et des activités navales et maritimes

L'économie du territoire est en partie structurée autour d'une identité maritime forte : pêche, construction et réparation navale, transformation des produits de la mer, plaisance, course au large... Lorient Agglomération s'engage auprès de ces filières pour les soutenir et favoriser leur essor. Pour les accompagner, Lorient Agglomération souhaite développer les ensembles portuaires et renforcer le transport maritime et l'interface mer-rail comme alternative aux transports routiers de marchandises qui représentent 30% des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports.

Actions prioritaires :

- Soutenir la filière construction et réparation navale, la diversification et l'application sur de nouveaux matériaux
- Développer le portuaire pour la multi-modalité
- Conforter la pêche responsable et valorise les produits de la pêche



Actions prioritaires :

- Soutenir les filières liées aux énergies renouvelables et aux éco-matériaux
- Développer une filière bois-énergie
- Développer la production d'électricité solaire photovoltaïque sur le patrimoine public
- Renforcer l'offre de formation initiale et de formation continue pour les professionnels du secteur

2. Favoriser l'innovation et les filières énergies renouvelables et éco-matériaux

Le contexte énergétique mondial oblige les acteurs locaux à l'innovation, au développement des énergies renouvelables et aux économies d'énergies. Dans ce contexte, Lorient Agglomération mise sur les compétences locales et soutient la structuration de nouvelles filières (énergies marines, bois-énergie, chanvre, lin, ...) alliant efficacité énergétique du bâti et éco-matériaux. La mise en réseau de tous les acteurs concernés, de la recherche à la production, est également une démarche qui doit être initiée par le territoire.

actions phares

Projet Winflo :

- Lorient Agglomération est candidate auprès de l'Etat pour accueillir un centre d'essais d'éoliennes flottantes au large de Groix. Au-delà de la production d'énergie, l'objectif est aussi de développer une filière régionale susceptible de générer 5000 emplois.



Structuration et mise en réseau de la filière bois énergie :

- Lorient Agglomération veut mettre en réseau tous les acteurs locaux concernés par la filière bois énergie dans l'optique d'une optimisation de la production, du développement des chaufferies bois par les collectivités et du soutien aux innovations améliorant le rendement.

Création d'une filière de valorisation des co-produits de la pêche :

- Lorient Agglomération soutient la création d'une filière de tri, sélection et conservation des co-produits issus du filetage (50% de la masse pêchée est peu ou mal exploitée !), avec parallèlement, l'objectif d'identifier et d'exploiter d'autres espèces en complément.

Témoignage :

« Ici, au Comité des Pêches de Lorient-Etel, nous informons constamment les pêcheurs sur les projets en lien avec le développement durable en mer : parc éolien, Natura 2000, SCOT de la mer, aires marines protégées. Les usagers de la mer ont tout à gagner à réfléchir ensemble, et non plus à s'opposer les uns aux autres. »

Olivier Le Nezet,
Président du Comité Local
des Pêches Lorient-Etel

3. Défendre la solidarité dans l'économie et entre les populations

Favoriser l'accès à l'emploi et à la formation pour tous est l'un des objectifs majeurs de Lorient Agglomération : en soutenant les outils déjà existants, en renforçant la mise en réseau et le partage de l'information, en accompagnant les structures d'insertion. Lorient Agglomération assure la mise en œuvre du Plan local pour l'insertion par l'emploi (PLIE). Elle souhaite développer la formation continue et la valorisation des acquis de l'expérience en mettant en relation les organismes de formation et les entreprises. De même, le soutien aux projets relevant de l'économie sociale et solidaire est engagé, notamment ceux réalisés en direction des publics les plus en difficulté.

Actions prioritaires :

- Identifier les freins et difficultés d'accès à l'emploi
- Encourager la formation continue
- Promouvoir et soutenir l'économie sociale et solidaire
- Soutenir les structures et les actions d'insertion (comme les jardins et les chantiers d'insertion)



Actions prioritaires :

- Partager les savoirs et la connaissance, renforcer les synergies avec l'UBS
- Développer la sensibilisation et la mobilisation au développement durable
- Installer un dialogue durable avec la population
- Soutenir les initiatives culturelles collectives

4. Faciliter l'accès à l'information et la culture pour tous

Permettre à chacun d'accéder au savoir pour être pleinement acteur dans la société est un facteur d'égalité sociale. Parallèlement, sensibiliser le grand public au développement durable est une condition indispensable pour permettre le changement des comportements. Lorient Agglomération engage et soutient les actions qui vont dans le sens du dialogue et des savoirs partagés entre tous les acteurs et à destination du grand public, en organisant des conférences-débats, des rencontres, des visites de sites. L'action de l'université de Bretagne-Sud dans le secteur de la formation et de la recherche doit être également appuyée : un travail de renforcement des synergies avec l'UBS est engagé.

actions phares

Forum « Innov'emploi » :

- Ce projet, porté par l'ARPE, implique les entreprises et les demandeurs d'emploi. Un chef d'entreprise ou un cadre parraine un binôme constitué d'un jeune diplômé et d'un senior en recherche d'emploi.



Soutien aux projets intervenant sur les secteurs de l'économie durable :

- Dans le secteur de la gestion des déchets, Lorient Agglomération travaille avec l'ESAT de Larmor-Plage pour la mise à disposition, la gestion et l'entretien d'un stock de gobelets réutilisables sur les festivals et événements culturels (5 000 à 20 000 unités).

Témoignage :

« Nos laboratoires travaillent à la mise au point de nouveaux matériaux composites hautes performances en utilisant des ressources renouvelables (biopolymères, fibres végétales, charges minérales). Ces matériaux doivent minimiser les impacts sur l'environnement. Nous proposons également des formations innovantes sur l'éco-construction, le nautisme, le recyclage des matières plastiques. Elles sont accessibles en formation continue et construites avec les professionnels du secteur. »

Olivier Sire,
Président de l'UBS

Mission 2 • Conforter l'attractivité touristique et le pôle d'excellence nautique



Entre terre et mer, le Pays de Lorient profite d'une grande variété de paysages et d'équipements, notamment nautiques. Sa vocation maritime, ses 132 km de côtes et ses nombreuses plages en font une région très attractive. Le tourisme s'affirme comme un secteur économique d'importance sur le territoire et représente 7% du PIB de Lorient Agglomération. L'île de Groix, la Citadelle de Port-Louis, le Festival Interceltique de Lorient, la Cité de la Voile Eric Tabarly, le Zoo de Pont-Scorff sont autant d'attractions phares. D'autres équipements, plus spécifiques du territoire, comme le sous-marin Flore, les Haras d'Hennebont ou encore la Tisserie de Brandérion complètent l'offre muséographique et de loisirs. Enfin, le nautisme, toujours en pleine croissance, constitue le moteur du développement touristique local.

Lorient Agglomération, qui s'est engagée dès 1994 dans une politique de développement de l'attractivité touristique du territoire, poursuit son action autour du tourisme comme vecteur de croissance économique. Une action déjà récompensée par le prix « destination touristique d'excellence » reçu en 2011 pour la reconversion de la Base de Sous-marins de Lorient qui accueille près de 200 000 visiteurs par an. Lorient Agglomération souhaite conforter et diversifier l'offre touristique en renouvelant les espaces muséographiques les plus attractifs et en augmentant les capacités d'accueil. L'effort est également porté sur les équipements sportifs et nautiques par le maintien à un haut niveau de qualité de l'existant : le Centre nautique de Kerguelen, première école française de voile, les capacités d'accueil portuaires, le développement de services pour la plaisance et le nautisme...

Toutes ces actions se font dans l'optique d'un tourisme durable, respectueux de l'environnement et de proximité, prolongement du développement du territoire et s'appuyant sur son identité plurielle.

Chiffres clés :

- 300 000 personnes accueillies par an à l'office de tourisme
- 7% du PIB de Lorient Agglomération
- Capacité d'accueil : 64 866 lits
- 7 ports de plaisance, 3 500 places
- 10 centres nautiques
- 132 km de côtes
- 250 km de pistes cyclables, 300 km de circuits pédestres

5. Développer l'offre touristique valorisant le territoire

Lorient Agglomération mise sur la diversification de son offre touristique pour développer son attractivité. Le nautisme reste le domaine fort de ce secteur, mais d'autres pistes de développement potentiel sont proposées : le tourisme d'affaire (avec « 3° Ouest »), la découverte des savoir-faire locaux (métiers de la pêche avec Kéroman port en fête) et de la culture locale. L'objectif est de rééquilibrer la fréquentation pour l'instant concentrée sur les côtes, et de favoriser un tourisme vert et de proximité : redécouvrir l'arrière-pays, les vallées et le patrimoine rural et maritime, opter pour des modes de déplacements doux (marche à pied, vélo, voie d'eau).

Actions prioritaires :

- Développer en priorité les activités nautiques, de plein air et de bien-être
- Diversifier l'offre touristique
- Développer le tourisme vert et valoriser les canaux
- Développer les itinéraires de randonnées touristiques
- Valoriser l'identité locale et le patrimoine

Actions prioritaires :

- Expertiser les capacités d'accueil
- Assurer l'accessibilité des équipements aux personnes en situation de handicap
- Accompagner les professionnels volontaires pour un tourisme durable
- Construire un nouvel « éco-camping »

6. Améliorer l'accueil et l'accessibilité

Pour garantir la pérennité de ses actions de développement touristique, Lorient Agglomération s'engage à augmenter et améliorer les capacités et les conditions d'accueil sur son territoire. L'accessibilité des équipements touristiques est en cours et Lorient Agglomération accompagne les démarches de labellisation « tourisme et handicap ». Elle soutient les professionnels dans leur démarche de tourisme durable. Enfin, l'institution travaille à la mise en œuvre d'une labellisation « destination pour tous ».



actions phares

Itinéraires de randonnées touristiques pédestres et cyclables :

- Rassemblés dans un guide complet, offrant un lien vers le patrimoine local à découvrir, les itinéraires de randonnées touristiques à pied ou à vélo sont en développement.

Développement du tourisme vert et valorisation des canaux :

- La fréquentation touristique se concentre essentiellement sur le littoral. Lorient Agglomération veut favoriser la découverte des 70% du territoire restant et peu connu en développant le tourisme vert, vers les vallées, les rivières et les canaux. Ce redéploiement vers l'intérieur permettra aussi d'allonger la durée des séjours et d'offrir des alternatives au tourisme balnéaire.

Témoignage :

« S'il y a 11 agences sur le territoire, il n'y a qu'un seul Office de tourisme. C'est ce qui fait l'originalité et la force de notre démarche. Nous proposons la même qualité de prestation et des services sur mesure partout : aux groupes, aux professionnels et aux individuels. Il est loin le temps où il n'existait rien entre Quimper et Vannes. D'un point de vue économique, le tourisme est devenu le 4^{ème} pôle d'emploi dans l'agglomération. »

Manuel Houvenaeghel,
Directeur de l'Office de tourisme
du Pays de Lorient



Témoignage :

« A Groix, nous mettons en place une stratégie de tourisme durable pour l'île. En concertation avec la population, nous souhaitons faire de Groix une destination durable, où le tourisme se développe dans le respect de l'environnement et des espaces naturels, des habitants et de leur mode de vie et où il participe au développement des entreprises et de l'économie locale. »

Eric Régénermel,
Maire de Groix,
Vice-président de
Lorient Agglomération
en charge de l'Agenda 21

Mission 3 • Garantir un aménagement équilibré et durable du territoire communautaire



Le territoire de Lorient Agglomération, entre mer, rade et vallées, rassemble des populations aux attentes et aux usages différents. Equilibre social, aménagement économique, problématiques énergétiques, offre de logement diversifiée, maîtrise de la pression foncière sont autant d'enjeux à prendre en compte pour préserver la qualité du cadre de vie. D'un point de vue technique, la maîtrise de l'efficacité énergétique des bâtiments est un enjeu primordial. Les émissions doivent diminuer de 37% d'ici 2020 dans l'habitat, et de 50% dans le tertiaire. D'un point de vue social, les évolutions démographiques (vieillesse de la population, desserrement des ménages - 69% sont constitués de une à deux personnes) et sociologiques, les disparités de revenus selon les secteurs de l'agglomération induisent une modification des besoins de logement en terme de taille, de localisation et de prix. Le défi consiste à réussir à harmoniser le territoire pour gommer les inégalités, les exclusions et précarités, notamment énergétiques.

Lorient Agglomération choisit de faire de l'aménagement de son territoire un moyen de solidarité sociale et économique. Parmi les objectifs principaux, la maîtrise de la consommation de l'espace, l'accès à un logement de qualité partout et pour tous, la préservation du foncier nécessaire au développement et le déploiement du très haut débit Internet. Un programme de 20 actions est engagé grâce au PLH - Programme local de l'habitat - sur la période 2011 - 2017, qui prend en compte les défis du développement durable en cohérence avec l'Agenda 21.

Chiffres clés :

- On compte 98 414 logements sur le territoire dont 87,6% sont des résidences principales
- 52 393 ménages sont propriétaires (61%)
- Densité de population : 389,6 habitants au km²
- Lorient accueille 41% des nouveaux habitants avant un redéploiement en périphérie
- L'habitat individuel représente 46% des constructions neuves, et 59% de l'ensemble des logements
- L'habitat représente 38% des consommations d'énergie et 34% des émissions de GES d'origine énergétique du territoire

7. Maîtriser l'étalement urbain pour un aménagement durable

La maîtrise de l'étalement urbain est un enjeu majeur pour l'aménagement durable du territoire : le bon équilibre entre bâti et non bâti est un facteur de qualité de vie. Il influe sur les déplacements, le développement des commerces et services, la préservation des espaces naturels, l'accessibilité, la consommation d'énergie... Lorient Agglomération s'investit dans les démarches visant le contrôle de la densité urbaine, l'aménagement, la planification et le droit des sols, comme le SCoT, le PLH ou le PDU. Elle travaille sur ces points avec les communes et leurs PLU pour assurer une vision partagée du territoire communautaire dans le respect des règles de développement durable.

Actions prioritaires :

- Maîtriser la consommation d'espace
- Assister les communes en matière d'aménagement, de planification et du droit des sols
- Assurer l'accessibilité du territoire
- Garantir l'équilibre démographique et la mixité des fonctions



24

Actions prioritaires :

- Promouvoir une approche globale de l'habitat
- Assurer une offre de logement diversifiée et à des coûts abordables
- Soutenir la construction de bâtiments neufs économes en énergie
- Réhabiliter et améliorer les performances thermiques de l'existant
- Lutter contre la précarité énergétique
- Poursuivre le déploiement du Très Haut Débit

8. Viser l'habitat durable pour tous

Pour permettre à chacun de bénéficier d'un logement de qualité, économe en énergie, Lorient Agglomération poursuit sa politique dynamique et solidaire de l'habitat via le PLH : aide à la production de logements neufs (avec l'objectif de construire 1000 logements par an entre 2012 et 2017), réhabilitation et amélioration de l'existant, promotion de l'éco-construction, information et sensibilisation. Il vise la construction de 1584

logements sociaux sur 6 ans. Concernant la réhabilitation du parc ancien, l'objectif est de réhabiliter 3% du parc par an, et en priorité les logements les plus énergivores. Enfin, le développement d'un habitat durable passe aussi par le déploiement du très haut débit afin de généraliser l'accès au numérique.

actions phares

Création d'un « espace habitat » :

- Lorient Agglomération travaille à la création d'un guichet unique destiné aux particuliers et regroupant l'ADIL, le service habitat de Lorient Agglomération, l'Aloen, l'équipe de l'OPAH, des conseillers habitats, des architectes conseils. Cet « espace habitat » assurera une mission de conseil, de communication et d'information auprès du grand public et pour tout projet de construction ou de rénovation.



Subvention habitat passif ou à énergie positive :

- Pour le logement locatif social et afin de permettre l'accès à la propriété à des coûts abordables, Lorient Agglomération propose une subvention pour les constructions passives ou à énergie positive.

Témoignage :

« Nous avons un objectif ambitieux : construire 1000 nouveaux logements par an afin d'arriver à une population de 200 000 habitants en 2020. Il faut promouvoir de nouvelles formes d'habitat conjuguant proximité et respect de l'intimité, permettant de profiter de l'extérieur, de faire des économies d'énergie, de découvrir tous les atouts des quartiers à l'urbanisme bien pensé avec la proximité des services et transports, le tout pour un coût abordable. »

Marie-Christine Detraz,
Vice-présidente
de Lorient Agglomération
en charge de l'action foncière
et de l'habitat privé.

25

9. Anticiper les besoins d'aménagement pour les filières stratégiques

La maîtrise des disponibilités foncières est indispensable au développement économique du territoire. Par exemple, la surface agricole utile a diminué de 10% en moyenne en cinq ans (entre 2000 et 2005). Garante d'un bon équilibre entre développement commercial ou industriel, économies primaires (pêche, agriculture) et économie résidentielle, Lorient Agglomération favorise le renouvellement urbain et mobilise les outils de préemption et d'acquisition foncière pour : les zones d'activités, le développement de l'agriculture locale durable, le développement portuaire multimodal et la protection des espaces agronaturels.



Actions prioritaires :

- Protéger les zones foncières liées aux activités
- Optimiser les terrains disponibles et les zones d'activités
- Maintenir l'activité agricole et soutenir l'agriculture durable

actions phares

Diagnostiques agricoles dans les PLU et le SCoT :

- Lorient Agglomération organise le suivi dans le temps des consommations d'espace naturels et agricoles, avec la création d'outils destinés aux communes pour harmoniser les exigences des PLU et les objectifs du SCoT, du PLH et du PDU. La prise en compte par toutes les communes de ces outils de suivi permettra une vision partagée de l'ensemble du territoire.

Etude sur le potentiel de terrains disponibles pour le renouvellement urbain :

- Utiliser les terrains disponibles en friches ou à l'abandon pour l'habitat, mettre à profit les zones existantes pour renouveler les zones d'activité sur elles-mêmes, assurer la maîtrise foncière de ces sites identifiés avec l'étude de leur densification et la gestion de leur développement.

Témoignage :

« Le développement durable alerte sur le caractère fragile et les limites de notre planète mise en danger par nos modes de vies. La prise de conscience progresse ainsi que le sentiment d'urgence. Mais il y en a encore du chemin à faire avant pour changer les comportements à grande échelle. Dans ce contexte, le Conseil de développement envisage la démarche d'Agenda 21 comme une opportunité. Elle représente l'occasion de partager la prise de conscience, de décrypter cette situation complexe puis de construire collectivement une vision d'avenir fédératrice pour le territoire, porteuse de sens et de nouvelles valeurs. »



Claudine Marchadour,
Présidente de la commission
Agenda 21 du Conseil
de Développement

Mission 4

● Favoriser les déplacements et les mobilités durables



Les transports représentent 33% des consommations d'énergie et 43% des émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique sur l'agglomération lorientaise. Ils consomment essentiellement des produits pétroliers, dont 71% de diesel. Sur le terrain, cela se traduit par une augmentation de la circulation, un chassé-croisé quotidien, des embouteillages aux heures de pointe, des risques d'accidents, de la pollution, du gaspillage de carburant et de temps. L'enjeu de la maîtrise des déplacements est donc primordial pour améliorer les conditions de vie et parer l'inévitable augmentation du coût des énergies fossiles. Actuellement deux tiers des déplacements se font en voiture. Lorient Agglomération est en charge de l'organisation des transports urbains sur le territoire. L'institution inscrit cette compétence dans sa démarche de développement durable et solidaire, comme enjeu territorial, social et environnemental. Afin de réduire les consommations d'énergie, les émissions de GES et la pollution atmosphérique, Lorient Agglomération se fixe l'objectif de réduire la part de la voiture à un déplacement sur deux, en agissant sur les comportements. Le développement des transports collectifs et des déplacements doux est poursuivi, avec par exemple le Triskell 2 (bus à haut niveau de service) et le Pôle d'Echange Multimodal de la gare de Lorient. Ces grands défis sont traduits dans le Plan de Déplacements Urbains (PDU) qui propose un programme d'actions pour les prochaines années.

Chiffres clés :

- 65% des émissions de GES du secteur des transports par les véhicules particuliers et 30% par les transports de marchandises
- 760 000 déplacements par jour – 4 déplacements quotidiens par personne
- 64% des déplacements se font en voiture
- 90% des déplacements durent moins de 30mn ; 30% durent moins de 5 mn
- 82,2% des ménages ont au moins une voiture (100 000 voitures au Pays de Lorient)
- 83% des actifs utilisent leur voiture pour aller au travail
- Le territoire de l'agglomération est desservi par 31 lignes de transport collectif terrestres et maritimes
- La CTRL enregistre 17 millions de voyages par an

10. Proposer des transports collectifs efficaces et favoriser l'intermodalité

Par la création d'un Pôle d'échanges multimodal à la gare de Lorient (appelée à accueillir la LGV en 2016), en favorisant le transport ferroviaire, en développant les transports collectifs (bus et lignes maritimes), Lorient Agglomération entend assurer un bon maillage de son territoire pour faciliter les déplacements. Offrir des transports publics efficaces, avec par exemple le prolongement du Triskell, et une meilleure organisation des déplacements (grâce au PDU) est une réponse aux problèmes de pollution et de circulation que génère la croissance de l'utilisation de l'automobile.

Actions prioritaires :

- Créer un Pôle d'échanges multimodal et optimiser l'intermodalité
- Valoriser le ferroviaire pour le transport de personnes et de marchandises
- Développer les sites propres (Triskell 2) et les lignes maritimes
- Renforcer le lien entre urbanisme et déplacement pour réduire les besoins énergétiques



30

Actions prioritaires :

- Développer des modes de déplacement doux
- Réduire l'usage de la voiture
- Réduire l'impact des déplacements
- Favoriser l'usage d'énergies renouvelables et de véhicules plus propres
- Optimiser le réseau de voirie pour un usage plus respectueux de l'environnement

11. Aller vers des déplacements plus propres

Lorient Agglomération s'engage à améliorer la qualité de l'environnement grâce à des déplacements plus propres. En plus du transport collectif, la réduction de l'usage de la voiture reste une priorité qui passe aussi par le covoiturage ou encore la proposition de parc de véhicules en partage. De même, Lorient Agglomération organise la promotion des modes de déplacements doux et propose de réapproprier le territoire aux vélos et aux piétons : mise en place de schémas de déplacements doux dans les communes, partage de l'espace, promotion du vélo, de la marche à pied... À tous les niveaux, la réduction de l'impact de nos déplacements est nécessaire : entre le domicile et le travail, sur le transport de marchandises ou encore la formation à l'éco-conduite, la rationalisation des flux, l'usage de moteurs plus propres (comme le bateau transrade « zéro émission »).

actions phares

Pôle d'Echanges Multimodal :

- En vue de l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse en 2016 à Lorient et de l'augmentation de la fréquentation ferroviaire (qui devrait passer de 1 à 2,2 millions de voyageurs par an en 2020), une nouvelle gare sera construite au sud des voies ferrées en lien avec la gare d'échanges actuelle et tournée vers le cœur de la ville. Cette structuration vise une meilleure fluidité entre les différents modes de transports : liaisons directes avec le TER, les bus, accès aux taxis, vélos, location de véhicules...

Témoignage :

« Sur Lorient Agglomération, nous effectuons 700 000 déplacements quotidiens, soit 4 par jour et par habitant. C'est un défi à relever, il faut optimiser nos déplacements. Une réponse écologique pour la planète, une réponse économique et de justice sociale. J'ai la conviction que derrière l'enjeu de réduire la place de la voiture et surtout « l'autosolitude » au volant, il y a des effets immédiats très positifs pour les gens : gagner du temps, de l'argent, de la santé, faire du bien à la planète... »

Thérèse Thiery,
Vice-présidente
de Lorient Agglomération
chargée des déplacements



Triskell 2 et bateau « zéro émission » :

- Le prolongement de la ligne de bus en site propre Triskell vers Quéven et Ploëmeur ambitionne de recruter 80% de ses passagers chez les automobilistes, tandis que le nouveau bateau « émission zéro » 100% électrique assurera les liaisons transrades qui concernent 700 000 passagers par an.

Témoignage :

« Le Triskell 2, avec bus à haut niveau de service, c'est un budget global de 36 millions d'euros. Nous allons réaliser 11 kilomètres d'axes privilégiant la circulation des bus : un qui partira des halles de Merville pour rallier Ploëmeur et l'autre qui partira de la gare d'échanges vers Quéven. Ce projet doit améliorer la performance des bus et inciter la population à prendre ce transport. L'excès d'automobile n'est plus raisonnable en ville. »

Thierry Goyet,
Vice-président
de Lorient Agglomération
en charge des transports
collectifs urbains

31

12. Assurer le droit à la mobilité pour tous

La mobilité pour tous est un facteur important de cohésion sociale et une nécessité de la vie quotidienne pour toutes les populations. Lorient Agglomération prend en compte les contraintes des personnes à mobilité réduite et les problèmes d'accessibilité pour permettre à chacun l'accès aux transports. Pour les besoins de déplacements atypiques Lorient Agglomération travaille à des réponses appropriées. L'institution encourage et accompagne également la mise en place de plans de déplacements d'entreprises.

Actions prioritaires :

- Encourager l'élaboration et la mise en œuvre de Plans de déplacements : entreprises, administrations, universités...
- Définir des réponses aux besoins de déplacement atypiques
- Accompagner les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite
- Développer des transports collectifs adaptés aux personnes à mobilité réduite



32

Actions prioritaires :

- Faire connaître la démarche du PDU
- Renforcer la concertation avec les usagers
- Identifier les habitudes et les besoins en terme de déplacement des habitants
- Proposer des appels à projets sur les alternatives aux voitures particulières
- Promouvoir l'utilisation du vélo

13. Sensibiliser le public et changer nos habitudes

Les possibilités d'alternatives à la voiture et les modes de déplacement moins énergivores ou polluants existent. Mais pour être efficaces, ces mesures doivent être prises en compte et connues de tous les publics. Lorient Agglomération poursuit ses actions de sensibilisation notamment auprès des automobilistes, en proposant des alternatives prenant en compte leurs intérêts et leurs modes de vie. A destination des jeunes, par exemple, Lorient Agglomération organise des campagnes d'informations auprès des scolaires.

actions phares

Plans de déplacements doux :

- Ils visent à développer des alternatives à l'automobile, non polluants et non bruyants, plus agréables à vivre, tels que le vélo ou la marche à pied. Lorient Agglomération soutient la mise en place de ces Plans de déplacements doux à l'échelle des communes, sur l'itinéraire de son schéma cyclable d'agglomération.



Plan de déplacement d'administration :

- Lorient Agglomération a débuté une réflexion sur les déplacements domicile-travail et professionnels de ses agents.

Témoignage :

« La question des transports est cruciale pour les personnes handicapées. La scolarisation, l'emploi, les loisirs sont fonction de la possibilité de se déplacer facilement à un coût ordinaire comme tout le monde. C'est aussi une question de lien social. Si une personne en fauteuil ou en déambulateur, une personne sourde ou non-voyante sait qu'elle rencontrera des difficultés pour assister à un événement, une conférence, une projection ou une réunion, elle n'ira pas. »

Thierry Le Rouzo,
représentant
de l'Association
des Paralysés de France

33



Mission 5 • Préserver un environnement et un cadre de vie de qualité

Le territoire de Lorient Agglomération fonde son identité et sa qualité de vie sur sa richesse naturelle et écologique alliant « Mer, Rade, Vallées ». L'équilibre écologique d'un territoire est indispensable à la vie de ses habitants : alimentation, bien-être, santé, ressources, activités. Or, la pression humaine qui s'exerce sur ces milieux tend à les fragiliser, qu'il s'agisse de l'étalement urbain et des activités humaines locales (vasières comblées pour de l'aménagement, fonds de vallées remblayés), comme des changements climatiques à l'échelle mondiale (actuellement, la température moyenne annuelle est de 11°C ; mais elle pourrait atteindre 13 ou 14°C en 2100, soit la moyenne annuelle des régions méditerranéennes françaises). Le lien naturel entre ces richesses et ces milieux est l'eau. C'est elle qui dessine et influence le paysage et l'équilibre écologique de l'agglomération. Une richesse qu'il faut préserver compte tenu de son influence sur la biodiversité comme sur les activités du territoire. Une richesse qu'il faut prendre en compte du fait de la vulnérabilité du territoire (érosion littorale, risques de pollution, d'inondation, de submersion marine). Lorient Agglomération propose des actions pour assurer l'équilibre des différentes fonctions, gérer au mieux les interactions entre les activités humaines et leur impact sur les milieux naturels, anticiper les changements climatiques et les risques induits. L'objectif est d'assurer la préservation des ressources et des espaces naturels, d'en reconquérir certains. Un enjeu capital qui passe aussi par la réduction et la valorisation des déchets, la baisse des consommations d'énergies, voire la production d'énergies renouvelables.

Lorient Agglomération a déjà mis en place, depuis le 1^{er} janvier 2012, une gestion intégrée de l'eau; elle poursuit sa politique volontariste en matière de collecte et de traitement des déchets, elle assure également la gestion et la protection du patrimoine naturel. Ces actions s'inscrivent dans le prolongement de la Charte pour l'environnement et le développement durable signée en 2002.

Chiffres clés :

- 132 km de côtes
- 3 fleuves, 3 estuaires : le Blavet, le Scorff, la Laïta
- 3 espaces maritimes singuliers : la Rade de Lorient, la Ria d'Étel, la Petite Mer de Gâvres
- 7 sites Natura 2000 (sites naturels protégés)
- Zones humides : 6 580 ha terrestres, 1230 ha estuaires
- 290 ha d'espaces naturels d'intérêt communautaire,
- 1736 ha prévus à terme
- 44,6% du territoire consacrés à l'agriculture (38 000 ha de surface agricole utile), dont 4% au biologique (49 agriculteurs)
- 10% de repas bio dans les cantines
- 759 exploitations agricoles pour 1317 emplois directs sur le pays de Lorient

14. Assurer la gestion de l'eau potable et la gestion intégrée de l'eau

Depuis le 1er janvier 2012, Lorient Agglomération assure le service public de l'eau potable et de l'assainissement et la gestion intégrée de l'eau. Un regroupement de compétences qui vise une meilleure maîtrise de la qualité du service de l'eau, tout en satisfaisant les besoins sans compromettre les ressources. L'objectif est également de garantir l'équité des usagers vis-à-vis du prix de l'eau.

Actions prioritaires :

- Protéger et gérer la ressource en eau
- Assurer un service public de l'eau et d'assainissement de qualité
- Créer un observatoire de l'eau
- Lutter contre la prolifération des algues vertes

La gestion intégrée de l'eau agit en amont sur la qualité des eaux brutes et celle des milieux aquatiques. Lorient Agglomération intervient en tant qu'interlocuteur référent chargé de coordonner les politiques de l'eau sur son territoire. La communauté d'agglomération soutient l'action des bassins versants pour retrouver le bon état écologique des masses d'eau, visé pour 2015 par la Directive Cadre sur l'Eau.



Actions prioritaires :

- Structurer l'offre de produits locaux et biologiques
- Développer les circuits courts pour approvisionner les habitants
- Développer les produits locaux et les produits biologiques dans la restauration collective
- Renforcer les liens entre producteurs et consommateurs

15. Soutenir l'agriculture durable en lien avec le programme européen LEADER

Dans la continuité de la Charte de l'agriculture signée en 2001, et pour atteindre les objectifs de la loi Grenelle, Lorient Agglomération souhaite développer l'agriculture biologique et lui consacrer 20% de la surface agricole utile d'ici 2020. Elle soutient la structuration d'une filière alimentaire locale, basée sur le développement des produits terre/mer et sur les circuits courts de commercialisation et de distribution : des circuits courts pour réduire l'émission de gaz polluants et favoriser le lien social tout en alimentant l'économie locale. Lorient

Agglomération souhaite également renforcer les liens entre les producteurs et les consommateurs, en s'appuyant sur les organisations professionnelles. Toutes ces actions sont réalisées avec le soutien financier du programme européen LEADER.

actions phares

Lutte contre la prolifération des algues vertes :

- Un programme de collaboration et d'actions sera mis en place par Lorient Agglomération avec les structures de bassins versants (Blavet et Scorff) et les collectivités.

Développement de circuits courts pour approvisionner les habitants :

- Lorient Agglomération coordonne la structuration d'une filière alimentaire locale, basée sur le développement de produits agricoles et de la pêche et sur les circuits courts de commercialisation et de distribution.



Salon « Territoire Attitude Armor Argoat » :

- les 8 et 9 juin 2012 à Lorient, à l'initiative de la Chambre d'agriculture 56 et du Comité Départemental des Pêches, ce salon proposera la découverte des métiers Terre / Mer qui conjuguent produits de qualité, consommation locale et production durable.

Témoignage :

« Les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à proposer aux habitants d'acheter en direct leurs produits sur les marchés, à la ferme, dans des magasins de producteurs, via des AMAP ou des paniers. 20 % des exploitations vendent tout ou partie de leur production en circuits courts. La complémentarité de ces agricultures assure de nombreux emplois de proximité (1 300 actifs agricoles) et le maintien de notre tissu rural. »

Jean-Marc Le Clanche,
Président du Comité Régional
de Développement Agricole
du Pays de Lorient

16. Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité

Dans le prolongement de sa Charte pour l'environnement et le développement durable, Lorient Agglomération s'engage protection des espèces et des milieux fragiles ou menacés, reconquête des trames vertes et bleues (vallées et littoral), préservation des milieux aquatiques, aménagement et gestion des espaces naturels et des cours d'eau.

Actions prioritaires :

- Protéger et préserver les espaces naturels (littoral, zones humides, espaces naturels fragiles, ...)
- Gérer durablement les milieux aquatiques marins et la zone côtière
- Communiquer sur la gestion des espaces naturels sensibles et sur les conditions d'accessibilité aux sites
- Gérer durablement les sédiments portuaires



Actions prioritaires :

- Prévenir les risques et les nuisances : qualité de l'air, bruit, surveillance des risques majeurs (type marée noire)
- Créer un observatoire des effets du changement climatique
- Lutter contre l'érosion côtière et les risques de submersion marine

17. Prévenir les risques et anticiper les changements climatiques

L'agglomération s'investit dans la prévention des risques environnementaux : surveillance de la qualité de l'air, lutte contre l'érosion marine et les risques d'inondation, comme par exemple

les travaux de protection de la presqu'île de Gâvres. Afin de mieux comprendre et anticiper les évolutions, Lorient Agglomération met en place un observatoire des effets du changement climatique.

actions phares

Programme de réhabilitation et observatoire du littoral :

- Poursuite du programme de réhabilitation du littoral et mise en œuvre d'un tableau de bord de suivi et d'évaluation des actions menées.



Prévention et gestion des risques littoraux :

- Lorient Agglomération souhaite mettre en place un Programme d'actions de prévention des risques d'inondation à l'échelle de l'agglomération. Par ailleurs, des études de protection du littoral menées sur le secteur de Gâvres ont permis de définir une méthodologie et de proposer des aménagements

pour lutter contre la submersion marine et l'érosion côtière. Cette méthodologie peut se décliner sur les autres communes à risque du territoire.

18. Réduire et valoriser la production de déchets

Très en avance en matière de collecte et de traitement des déchets, Lorient Agglomération avait déjà atteint en 2008 les objectifs du Grenelle 2 fixés à 2015 (avec par exemple plus de 153 kg/habitant/an de déchets recyclés). Lorient Agglomération poursuit sa politique et souhaite diminuer sensiblement la production de déchets, grâce notamment à la mise en œuvre d'un programme local de prévention des déchets dont l'objectif est de réduire de 7% en 5 ans le tonnage collecté. La valorisation organique est poursuivie, et de nouvelles filières de valorisation sont explorées (recycleries, surtri des plastiques,...).

Actions prioritaires :

- Améliorer les performances du patrimoine public existant
- Construire des bâtiments neufs très performants
- Augmenter la part des énergies vertes dans les équipements publics, intégrer la production d'énergies renouvelables
- Améliorer et valoriser l'efficacité énergétiques des bâtiments tertiaires et artisanaux
- Encourager et soutenir les bonnes pratiques et les innovations dans le domaine de la construction



Actions prioritaires :

- Réduire et valoriser la production de déchets ménagers
- Moderniser les équipements (centres de tri, déchetteries)
- Développer de nouvelles filières de valorisation des déchets
- Réduire la production de déchets des activités économiques (commerce, agriculture, BTP...)

19. Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires

Lorient Agglomération veut promouvoir les comportements responsables en matière d'économies d'énergie. C'est un enjeu prioritaire dans le contexte national réglementaire actuel (Grenelle 2) et dans la perspective d'augmentation du coût des énergies. Des actions de sobriété énergétique sur le patrimoine public sont programmées (comme par exemple des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'usine de production d'eau potable du Petit Paradis), ainsi que la production d'énergies renouvelables pour réduire la dépendance du territoire (seulement 2% de l'énergie consommée est produite localement). Les objectifs sont déjà chiffrés : atteindre une consommation d'énergie inférieure à 100 kWh/m²/an pour le bâti existant, et une performance énergétique supérieure de 10% à la Réglementation Thermique 2012 pour le neuf. Ces actions se font en concertation avec les communes.

actions phares

Programme local de prévention des déchets :

- Lorient Agglomération vise une baisse de 7% du tonnage des déchets collectés sur 5 ans. 15 actions sont planifiées pour inciter les habitants à réduire leurs déchets (compostage, éco-consommation, réemploi...).

Un nouveau bâtiment BBC :

- Le bâtiment de collecte des déchets à Plœmeur répond aux normes du label BBC (bâtiment basse consommation). Il affiche une consommation d'énergie inférieure à 50 kWh/m²/an grâce à une bonne orientation du bâtiment et l'installation d'un chauffage à géothermie. Il dispose de trois cuves de récupération des eaux de pluie (notamment pour le lavage des camions bennes).



Conseil en Energie Partagé auprès des communes :

- Cet outil, à destination des communes, propose un bilan énergétique et un suivi des consommations du patrimoine. Il permet de mieux gérer l'énergie, de réduire la consommation à confort égal et d'optimiser les choix énergétiques pour les projets de construction.

Mission 6 • Mobiliser les ressources de Lorient Agglomération au service des politiques publiques



Lorient Agglomération souhaite promouvoir les comportements responsables. Une volonté que l'institution s'applique en priorité à elle-même. Ainsi, l'agenda 21 de Lorient Agglomération s'intéresse aussi bien aux actions réalisées par la communauté d'agglomération dans le cadre de ses compétences qu'au mode de fonctionnement de la collectivité au quotidien. Lorient Agglomération se veut exemplaire : valorisation des savoir-faire, mise en place de bonnes pratiques, développement de l'éco-responsabilité de ses agents, optimisation des conditions de travail, politique de commande publique responsable sont autant d'actions favorisant la prise de conscience et la participation de chacun à la réduction de l'empreinte écologique du territoire.

Au-delà des actions individuelles des agents, Lorient Agglomération mise sur les secteurs d'interventions prioritaires que sont les déplacements et le bâtiment : amélioration des performances économiques du bâti, bâtiments BBC ou à énergie positive pour les nouveaux projets de construction, diversification énergétique et énergies vertes, optimisation des modes de déplacements, gestion des déchets sont déjà mis en place tout au long du programme d'actions de l'agenda 21. Enfin, l'action de l'agglomération ne peut se faire qu'en concertation avec les autres acteurs et institutions du territoire.

Chiffres clés :

- 583 agents
- Surface du bâti : 200 000 m²
- Parc de véhicules : 219 véhicules et engins, dont 46 au GPL
- Bâtiments BBC : Pôle déchets Riantec (bâtiment à énergie positive), Pôle déchets Ploemeur, Maison de l'Intercommunalité
- Production photovoltaïque : 4 installations en production (Riantec, Pœmeur, Cité de la Voile Eric Tabarly et atelier de Kerguelen)
- Solaire thermique : 2 installations (Riantec, Kerguelen Base Nautique)
- En cours : chaufferie bois pour la Maison de l'Intercommunalité

20. Montrer l'exemple dans le fonctionnement de Lorient Agglomération

Lorient Agglomération sensibilise ses agents aux éco-gestes et aux bonnes pratiques, elle met en place des programmes et des actions permettant les économies d'énergies et de matières premières au quotidien : dématérialisation des documents, archivage numérique, tri des déchets des bureaux, extinction automatique des ordinateurs le soir, visio-conférences pour limiter les déplacements... Le confort et la valorisation des agents est également un facteur important de développement durable : le futur bâtiment BBC, maison de l'intercommunalité au Péristyle à Lorient permettra de regrouper les agents. Enfin, une politique de commande publique responsable est mise en place : favoriser l'insertion et veiller à la protection de l'environnement deviennent des conditions d'attribution des marchés publics.

Actions prioritaires :

- Valoriser les métiers et les personnes
- Prévenir la production de déchets dans les services
- Changer les comportements : sensibiliser les agents aux pratiques éco-responsables
- Regrouper les agents au sein de la Maison de l'Intercommunalité
- Introduire des critères d'éco-responsabilité dans les marchés publics

44



Actions prioritaires :

- Relayer et faire connaître les actions engagées, valoriser les réalisations innovantes
- Communiquer et sensibiliser le grand public sur le développement durable, le tri des déchets, la consommation d'énergies
- Constituer et animer un réseau d'échange entre les 19 communes de l'agglomération
- Suivre et évaluer l'Agenda 21 et le Plan Climat

21. Travailler en réseau avec les acteurs du territoire pour sensibiliser le grand public

L'efficacité de l'Agenda 21 repose sur une prise de conscience et une action collective. Lorient Agglomération inscrit sa démarche dans la concertation et la mise en place d'une culture commune entre les acteurs du territoire. Les associations locales, les organismes de formation, les acteurs sociaux et les collectivités jouent un rôle majeur dans la diffusion de cette culture commune et dans la sensibilisation du public le plus large. Enfin,

la diffusion de l'information rendant compte de l'action communautaire et de ses résultats est indispensable. Outil de sensibilisation à fort impact, le Salon Terre ! est le rendez-vous incontournable du développement durable au Pays de Lorient.

actions phares

Construction de la Maison de l'Intercommunalité :

- Lorient Agglomération a programmé la construction d'ici 2014 d'un bâtiment BBC sur le Péristyle à Lorient pour accueillir ses agents sur un même site.

Témoignage :

« Les entreprises déjà concernées par les déplacements, la gestion des déchets, l'énergie, ont leur contribution à apporter dans l'Agenda 21 du territoire. Il est important d'organiser une communication appropriée pour informer le monde économique et susciter de nouvelles synergies. Il faut notamment anticiper « la transition verte », qui ne consiste pas seulement à fabriquer du vert: il s'agit de penser aux comportements qui vont induire une économie nouvelle. »

Thierry Catroux,
Président du Conseil
de Développement



Valorisation du sentiment d'appartenance au territoire :

- Lorient Agglomération travaille à la création d'une identité forte et fédératrice, une identité forte et fédératrice, moteur de changement dans les comportements et vecteur de cette nouvelle culture éco-responsable.

Témoignage :

« La recherche d'efficience, c'est à dire la capacité à atteindre des objectifs définis en optimisant les moyens dont on dispose, est une préoccupation de tous les jours des agents. »

Hervé Cornic,
Directeur Général des Services
de Lorient Agglomération

45

● Au-delà des compétences de Lorient Agglomération : le soutien aux actions extérieures



L'action de l'Agenda 21 de Lorient Agglomération ne s'arrête pas aux seules compétences de la communauté d'agglomération. Lorient Agglomération, animateur du territoire, soutient les actions portées par les municipalités et les associations, en lien avec les Agendas 21 des communes et leurs compétences propres sur les actions sportives, sociales et culturelles. Elle adhère à la Charte «Ya d'ar brezhoneg» («Oui à la langue bretonne») et ambitionne de soutenir le développement d'une offre culturelle déjà foisonnante en facilitant le partage et l'échange, par la mise à disposition de locaux et l'aide à l'organisation d'événements, en lien avec les partenaires socio-économiques.



Sur le thème du «mieux vivre ensemble », Lorient Agglomération veut renforcer les solidarités entre populations, les liens intergénérationnels et développer la solidarité internationale, notamment autour du maritime. Un objectif qui nécessite une étroite collaboration des échelons communaux et intercommunaux pour faciliter la mise en place d'actions coordonnées.

L'articulation et l'application de l'Agenda 21 de Lorient Agglomération se feront en lien avec les communes de l'agglomération et leurs propres agendas 21, dans le respect des compétences et des responsabilités de chacun. Lorient Agglomération peut aussi être un partenaire facilitateur en mettant à disposition des méthodes, des outils, des guides, également en communiquant et en diffusant les bonnes pratiques.



Mise en page et illustrations : Bureau des Graphistes
Photos de couverture : S. CUISSET, Y. ZEDDA, Auteur de vues,
Pages intérieures : S. CUISSET, F. GALLIVEL, M. JAMONEAU, TER Bretagne

